



LA MINERVE

Lundi matin, 8 Mai 1876.

La Commission de la Haute de Québec, nommée dernièrement par M. Cauchon, paraît composée de personnes décidées à entendre comme chiens et chats. L'Évênement et d'autres feuilles de Québec se plaignent déjà du peu de bon vouloir de la Commission et de divisions qui ont éclaté dans son sein.

Depuis qu'elle existe, la Commission a marqué chacune de ses séances par des querelles et des luttes personnelles. Ce n'est pas de cette façon que la Commission aidera Québec à suivre la marche progressive des autres cités.

On devait tout attendre à ce qui arrive. A part de rares exceptions, les membres de la Commission n'y sont entrés que pour représenter quelques coteries politiques ou les intérêts personnels de quelques individus.

Revue de la M. Cauchon fait dans le "Seslo". Le Journal de Québec une revue des travaux de la session. Il passe sous silence ce qui serait le plus intéressant à apprendre de sa bouche.

Voilà le vieux cynisme travailler à la glorification de ceux qui l'ont traité comme leur valet, c'est quel que chose d'humiliant pour M. Cauchon et de triste pour tout le Bas-Canada, qu'il représente à Ottawa.

L'extradition. L'affaire de l'ex-fausseur Winslow est entrée dans une phase nouvelle et décisive, par la détermination que vient de prendre le gouvernement anglais de libérer le prisonnier.

On sait que la difficulté provient en dernier lieu du gouvernement américain, qui a refusé de permettre que Winslow, une fois libéré, soit jugé dans son pays, mais n'aurait pas de procès dans le pays d'origine que celui qui sort à demander son extradition. Cette attitude des américains est logique, et on s'explique difficilement que le gouvernement anglais ait pu se placer dans une position aussi fautive que celle où il se trouve en ce moment.

Après avoir exigé follement cette promesse des États-Unis, il est forcé maintenant, pour être conséquent dans son inconséquence, de mettre Winslow en liberté, sur le refus des autorités de Washington.

Le traité d'Ashburton, de 1842, est la seule convention qui règle les rapports des États-Unis avec l'Angleterre, au sujet de l'extradition des criminels des deux pays. Par la clause 10e de ce traité, qui est la seule qui réfère à cette matière, la liste des crimes désignés comme pouvant motiver l'extradition, ne comprend que sept titres, dont l'assassinat, l'incendie, le faux, etc.

de délit de la part des autorités américaines. Le Secrétaire Fish songerait à revenir sur sa décision, pour accéder aux exigences de l'Angleterre? C'est ce que nous saurons bientôt.

En attendant, nous sommes menacés de la suppression complète de l'extradition entre l'Angleterre et les États-Unis, si le gouvernement de Washington persiste dans sa résolution. En Angleterre, on peut s'occuper médiocrement de conséquences qui pourraient résulter de ce fait. Il n'en est pas de même ici. C'est le Canada qui, comme pays limitrophe, aura le plus à souffrir du manque de lois d'extradition entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

NAVIGATION. — La Montréal, capitaine Nelson, est arrivée dans le port à sept heures, hier matin; il avait laissé Sorel à deux heures et quarante minutes. On ne sait pas encore à quelle heure on verra partir, aujourd'hui, ou en crié qu'il quittera le quai à sept heures, de soir, coucher à Sorel et se rendra à Québec demain.

Les vapeurs de la compagnie de St-Guyon commencent le service le 16 du courant.

SESSIONS DE LA PAIX. — Samedi, à la Cour des Sessions Trimestrielles de la Cour Supérieure, présidée du juge Durosoy, la cause de John Donnelly, accusé de vol de grand chemin au préjudice de J. B. Bonet, a été ajournée jusqu'à mercredi.

Le procès dans le procès d'Augustin H. Hornsby, prévenu d'avoir volé un violon à Mary McDonald, a été pris en délibéré.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS. Société de Bienfaisance Française.

RAPPORT DE CULTURE DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ. Messieurs, Avant de vous donner quelques détails sur notre œuvre ou de nous sur les opérations de notre société, permettez-moi de vous faire remarquer tout d'abord à M. le Comte de France à Québec, pour sa générosité à M. C. O. Perrault, notre vice-président, aidé des bons offices de M. Beaufort, notre directeur, et de M. J. B. Bonet, notre secrétaire, qui ont bien voulu accepter de nous servir de bureau.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

généreuses inscriptions à notre fond de secours. L. Séguin, R. de Ménil.

Memorial Nécrologique. C. F. Pratt, Secr.

Montréal vient de perdre un de ses meilleurs citoyens dans la personne de M. Charles F. Pratt, enlevé hier matin à l'affection de sa famille et de ses amis par une maladie du cœur, à l'âge de 70 ans. Riche et obéissant, cœur sensible et généreux, caractère gai, il aimait la compagnie des jeunes gens et avait pour eux une bonté et une sympathie qui n'avaient d'égale nulle part.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

remarque une pagode en miniature, construite en bois rouge et vert et richement décorée. Le département de la Santé est rempli de spécimens remarquables de verrerie, de sculpture sur bois et de porcelaine.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Un bref de séance en liquidation faite à six heures, vendredi matin dans la Cour Supérieure pour \$1930, contre Roch Bergeron, commerçant de ferrocarril et de vaisseau, rue Ontario.

Hotel de France 80, RUE ST. GABRIEL, 80

Carte du Jour. POTAGES. Parmentier-Julienne - Vermicelle - Corned-beef. POISSON. Alouette marquée. ENTREMETS. Tête de veau vinaigré - Plat de mouton à la mode - Côté de porc - Saucisson - LÉGUMES. Choux à la crème - Pommes persée. ROTIS. Roast Beef - Hamlet rôti. DESSERT. Beignets de pommes - Marmelade de 10-cents - Cakes - Bûche de Noël.

VARIÉTÉS. Deux de ces pensées de la Vie Parisienne : — La démocratie est l'art de se faire des rentes aux dépens de ceux qui n'en ont pas. — Les hommes sont comme les enfants; ils se croient d'autant plus heureux qu'ils ont moins de devoirs à remplir.

Entendu à la porte du palais de l'Industrie. — Comme le peintre D... est malgre ! — Que veux tu ? dans le monde des arts, on ne se nourrit pas... — On se mange !

La crémation est de refuge à l'ordre du jour. Divers journaux ont publié ces jours-ci des articles pour ou contre l'innovation projetée.

On sait, en effet, que le conseil municipal de Paris a mis le problème à l'étude et invité les inventeurs à se creuser la cervelle pour trouver le moyen le plus économique de calculer les trépassés.

Dialogue entre un électeur et un sénateur bonapartiste : — Vous changez donc de domicile ? — Moi, non. — Niens ! c'est quelqu'un qui a entendu votre dernier discours et qui disait que vous déménagiez.

Un cocher d'omnibus au conducteur : — Tu sais, v'la l'état de siège levé ? — Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse ? j'assistais jamais.

Deux échos du Gaulois : — Un bourgeois naïf demandait à un agioteur sans vergogne : — Comment avez-vous pu vous enrichir, quand tous vos actionnaires se sont ruinés ? — Oh ! mon Dieu ! c'est bien simple, répondit l'aimable financier. Toute affaire se décompose en Doit et Avoir; eh bien, j'ai toujours mis l'Avoir dans ma poche et la Doit... dans l'œil de mes actionnaires.

HOTEL DE FRANCE 80, RUE ST. GABRIEL, 80

Carte du Jour. POTAGES. Parmentier-Julienne - Vermicelle - Corned-beef. POISSON. Alouette marquée. ENTREMETS. Tête de veau vinaigré - Plat de mouton à la mode - Côté de porc - Saucisson - LÉGUMES. Choux à la crème - Pommes persée. ROTIS. Roast Beef - Hamlet rôti. DESSERT. Beignets de pommes - Marmelade de 10-cents - Cakes - Bûche de Noël.

VARIÉTÉS. Deux de ces pensées de la Vie Parisienne : — La démocratie est l'art de se faire des rentes aux dépens de ceux qui n'en ont pas. — Les hommes sont comme les enfants; ils se croient d'autant plus heureux qu'ils ont moins de devoirs à remplir.

Entendu à la porte du palais de l'Industrie. — Comme le peintre D... est malgre ! — Que veux tu ? dans le monde des arts, on ne se nourrit pas... — On se mange !

La crémation est de refuge à l'ordre du jour. Divers journaux ont publié ces jours-ci des articles pour ou contre l'innovation projetée.

On sait, en effet, que le conseil municipal de Paris a mis le problème à l'étude et invité les inventeurs à se creuser la cervelle pour trouver le moyen le plus économique de calculer les trépassés.

Dialogue entre un électeur et un sénateur bonapartiste : — Vous changez donc de domicile ? — Moi, non. — Niens ! c'est quelqu'un qui a entendu votre dernier discours et qui disait que vous déménagiez.

Un cocher d'omnibus au conducteur : — Tu sais, v'la l'état de siège levé ? — Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse ? j'assistais jamais.

Deux échos du Gaulois : — Un bourgeois naïf demandait à un agioteur sans vergogne : — Comment avez-vous pu vous enrichir, quand tous vos actionnaires se sont ruinés ? — Oh ! mon Dieu ! c'est bien simple, répondit l'aimable financier. Toute affaire se décompose en Doit et Avoir; eh bien, j'ai toujours mis l'Avoir dans ma poche et la Doit... dans l'œil de mes actionnaires.



